

# LA LETTRE

SEPTEMBRE 2023



«Expérimenter, c'est apprendre !»



Adapei 63





**Vous pouvez tout accomplir dans la vie si vous avez le courage de le rêver, l'intelligence d'en faire un plan réaliste, et la volonté de voir ce projet mené à bien.**

Lors de son Assemblée Générale le 16 juin, qui s'est déroulée d'une toute nouvelle manière, l'adapei63 s'est doté d'un nouveau Projet Associatif Global (PAG) pour les années 2023-2028, fabriqué par la triple expertise personnes accompagnées, familles/amis et professionnels, depuis le début de cette année 2023. Par cette

nouvelle méthode de coopération équitable, nous allons maintenant déployer concrètement le pouvoir d'agir au sein de notre association et appuierons la demande des personnes, pleinement citoyennes, libres et égales en dignité et en droits, autrices actrices de leur projet de vie, par l'exercice de l'autodétermination. Ce PAG se nomme : « Expérimenter, c'est apprendre ! ». L'innovation soutient notre volonté de réformer, à notre échelle et au-delà de nos murs, le médico-social et d'être ancrés au cœur de la cité. L'inclusion c'est ça ! Développer une politique moderne de communication et tisser un réseau ouvert sur le monde, sont des ambitions pour y parvenir.

**Vincent Tisserand, président de l'Adapei63**

## LA COMMISSION PARCOURS DE VIE

Longtemps, on a décidé de ce qui était bon ou pas pour les personnes handicapées sans leur demander leur avis. En mettant en place les projets personnalisés construits avec la participation des intéressés, on a changé de perspective en les sollicitant directement. En élargissant aux projets de vie, on essaie maintenant d'anticiper l'avenir et de trouver les solutions les plus adaptées pour chaque personne, à chaque étape de leur vie.

Aujourd'hui, on parle beaucoup des projets de vie sans qu'on ait vraiment élaboré des outils efficaces pour leur mise en œuvre. Les personnes accompagnées et leurs familles trouvent jusqu'ici aide et conseils auprès des équipes éducatives et de direction. Il y a aussi la perspective de l'aide que pourrait apporter les APPV (Accompagnants aux Projets et aux Parcours de Vie) qui n'existent pas encore à l'Adapei 63. Ce sont des personnes ressources spécialisées et indépendantes qui peuvent être sollicitées par les familles.

Les parents de l'Adapei 63 ne sont pas, aujourd'hui, organisés collectivement pour accompagner ceux d'entre eux qui sont confrontés à des difficultés dans leurs recherches de solutions.

C'est pour cette raison qu'a été créée au sein de l'association une commission « Parcours de vie ». La

mission de cette commission a été complétée pour qu'elle se tienne au courant des difficultés d'accueil des personnes handicapées et qu'elle fasse des suggestions à ce sujet, mais aussi pour qu'elle assiste les familles et qu'elle exerce une médiation lors de situations complexes.

Cette commission comprend quatre parents et quatre professionnels. Elle se réunit, dans sa nouvelle forme, pour la deuxième année consécutive en 2023. Elle a fait réaliser des vidéos de témoignages de parents qui ont rencontré des difficultés dans l'accompagnement de leur enfant. Ces témoignages présentés lors de rencontres avec des comités de parents ont servi d'introduction à des échanges où chacun a pu faire part de son expérience et ses difficultés.

Ces rencontres sont donc faites pour faire connaître la commission, mais aussi pour savoir de quelle aide les familles ont besoin lors des situations difficiles qu'elles rencontrent. Elles ont aussi pour but d'affiner la mission de la commission et d'en asseoir son mode de fonctionnement.

D'ores et déjà, il est possible de joindre la commission qui peut être sollicitée pour tout conseil et assistance en s'adressant à Philippe Gaillard (06 58 82 92 85) ou à Pierre Pradalié (06 46 49 51 50).

N'hésitez-pas, si vous êtes dans une situation difficile, à leur faire appel.

**Pierre Pradalié, vice-président de l'Adapei 63**

# PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2023-2028

La triple expertise au service de notre  
Projet Associatif Global !

Afin d'élaborer un projet associatif porteur de sens pour les personnes accompagnées, les familles et les professionnels, l'Adapei 63 a souhaité mobiliser l'ensemble de ces parties prenantes au processus de co-construction.

Ces apports croisés ont permis d'enrichir le travail de réécriture du nouveau Projet Associatif global.



**5 axes de progrès sont ressortis de ce travail tripartite :**

- Rendre la personne actrice de son parcours en favorisant l'autodétermination
- Innover pour améliorer la réponse aux besoins
- Agir pour rendre la société plus inclusive
- Renforcer la vie et la dynamique associatives
- Valoriser l'implication sociétale de l'Adapei 63



L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Adapei 63 a eu lieu vendredi 16 juin à la salle « L’Affiche » de Pérignat-Lès-Sarliève.

Environ 150 personnes se sont réunies pour l'événement : des personnes accompagnées, des familles, des professionnels, des adhérents de l'association et des représentants officiels.

Parmi ces derniers figuraient Philippe Chopin, Préfet du Puy-de-Dôme, Martine Bony, vice-présidente du Conseil départemental, Anne Poudret, Directrice du Pôle Solidarités Sociales du Conseil Départemental, Sandrine Laquit, directrice de la MDPH, ainsi que Pierre Miquel, conseiller délégué au maire de Clermont-Ferrand.

L'événement a débuté par les discours d'introduction de Monsieur le Préfet, Philippe Chopin, et de Monsieur Vincent Tisserand, président de l'Adapei 63. Ensuite, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2022 a été approuvé, suivi de la présentation du rapport d'activité par Myriam Viala, directeur général de l'Adapei 63.

Les orientations stratégiques ainsi que le Projet Associatif Global 2023-2028 ont également été présentés.

Au cours de la soirée, des familles, des personnes accompagnées et des professionnels ont témoigné de leur travail collaboratif pour la construction du nouveau Projet Associatif Global, s'appuyant sur leur expertise commune.

La dernière partie de l'Assemblée Générale a été consacrée à la présentation du rapport financier de l'association, à l'élection des administrateurs et du bureau, ainsi qu'à un échange avec le public.

# LES ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION

## OPÉRATION BRIOCHES

Cette année, l'Adapei 63 vous donne rendez-vous du 9 au 15 octobre 2023 pour la traditionnelle opération brioches. L'objectif de cette opération est de sensibiliser le grand public au handicap mental et de collecter des dons afin de soutenir les actions menées par l'association. Pour participer à cette opération et soutenir l'Adapei 63, il suffit d'acheter une brioche «solidaire» dans l'un des points de vente déployés sur le département.

Les brioches sont vendues au prix de 5 euros l'unité. Tous les bénéfices récoltés dans le cadre de cette opération permettront d'acheter du matériel ou de financer des actions concrètes (actions culturelles, sportives ...) en vue d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes accompagnées.

Liste des points de vente sur [www.adapei63.fr](http://www.adapei63.fr)

POUR VOUS, CE N'EST QU'UNE BRIOCHE  
POUR MOI, C'EST UN MOMENT DE DÉTENTE

[www.unapei.org](http://www.unapei.org)



Le réseau Unapei accompagne des personnes avec un handicap intellectuel, psychique, polyhandicapées et avec autisme.

SG

Intégrance

@evolucore

Unapei

**JOB DATING**  
Médico-social / Handicap  
Mardi 3 octobre 2023  
À partir de 10h  
Foyer d'Accueil Médicalisé  
24 rue du Hameau de la Roussille  
63910 Vertaizon  
Renseignements : 04 73 68 70 90 / recrutement@adapei63.org

## JOB DATING

Après 3 éditions, l'Adapei 63 organise un nouveau job dating, au Foyer d'Accueil Médicalisé Le Cèdre à Vertaizon, mardi 3 octobre 2023 à 10h.

Lors de cette rencontre, les candidats pourront découvrir les métiers du secteur, visiter un établissement médico-social spécialisé et rencontrer et échanger avec les différents professionnels qui travaillent sur place.

Au programme de cette journée, accueil des participants à 10h, présentation des métiers par les salariés de l'Adapei 63 à 10h30, visite de l'établissement à 11h et entretiens à 11h30.

# Soutenez-nous

L'Adapei 63 à besoin de vous ! Aidez-nous en faisant un don et/ou en devenant adhérent.  
Bénéficiez d'une déduction fiscale de à hauteur de 66% du montant de votre don



## Faites un don

Aidez l'Adapei 63 à améliorer l'accompagnement des personnes handicapées et à défendre leurs droits dans tous les domaines de leur vie : scolarisation, emploi, accessibilité, inclusion dans la société...



## Devenez adhérent

Participez à la vie de l'Adapei 63. Prenez part aux décisions de l'association et participez à l'assemblée générale pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.